



OFFICE DES FAILLITES D'YVERDON

1401 Yverdon-les-Bains Rue de Neuchâtel 1 Case postale CCP 10-14333-7

Tél. ligne directe M. Laurent, préposé 024/423 81 60 Fax 024/423 81 67

71

N/réf. It/ic

Yverdon-les-Bains, le 23 août 2000

COPIE

Monsieur Jean-François LAURENT
Notaire
Rue de Neuchâtel 1
1400 YVERDON-LES-BAINS

Monsieur Pierre GUIGNARD
Notaire
Av. Haldimand 13
1400 YVERDON-LES-BAINS

Faillite de M. Michel Burdet, Orzens

Maîtres,

Je reviens sur mon avis du 17 août 2000 et vous confirme que tous les recours ont été épuisés par le failli M. Michel Burdet.

Dès lors les actes de vente peuvent être signés à la convenance des acheteurs. Je précise que ces derniers sont d'ores et déjà autorisés par l'administration de la masse en faillite de prendre toutes les dispositions qu'ils jugent utiles pour la conservation et le travail des terres.

En ce qui concerne la ferme du domaine d'Orzens, l'administration de la masse en faillite souhaite que l'acquéreur s'entende avec le failli M. Michel Burdet sur la date de son départ ou de la signature d'un bail à loyer.

Pour le surplus, l'administration de la masse en faillite va suivre aux réalisations concernant le solde des biens à liquider.

J'adresse copie de la présente à MM Bloesch, Grin, Jean-François Malherbe de la Banque Cantonale Vaudoise d'Yverdon-les-Bains, et M. Michel Burdet.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Maîtres, à l'assurance de ma considération distinguée.



Le préposé aux faillites

Laurent